

PENDANT LA CRISE

■ EN PERIODE DE VIGILANCE METEO

- Le personnel d’astreinte se connecte régulièrement aux outils de vigilance météo (au moins 2 fois par jour).
- Je prends contact avec la mairie ou les pompiers.
- En cas de **vigilance orange ou rouge de Météo France**, je diffuse aux campeurs des consignes particulières.
- Je déclenche l’alerte à la demande des autorités.

■ EN CAS D’INONDATION, JE DECLENCHE L’ALERTE

- Je fais retentir les sirènes et/ou je diffuse des consignes par mégaphones.
- J’en informe la mairie et les pompiers.

■ EXEMPLES DE CONSIGNES

- Fermer le gaz à l’extérieur et couper l’électricité.
- Se réfugier dans les hauteurs ou les zones de regroupement.
- N’emporter que les papiers d’identité, médicaments et objets précieux.
- Laisser sur place le véhicule et le matériel de camping.
- Ne pas se réfugier dans les mobil-homes ou les caravanes.
- Suivre les itinéraires d’évacuation et les consignes.

■ EXEMPLES DE MISE A L’ABRI

- Faire un listing des personnes évacuées avec nom, numéro de téléphone et adresse si possible.
- Faire le bilan des personnes vulnérables et blessées et communiquer ces informations aux secours.
- Organiser l’hébergement d’urgence :
 - Eau, nourriture.
 - Lit de camp, couverture.
 - Lampes de poche, radio.
 - Trousse de premiers soins.



APRES LA CRISE

- Je répertorie et je gère les sinistrés.
- J’attends les consignes des autorités, ou la vérification d’un professionnel avant de rallumer l’électricité, le gaz ou de boire de l’eau du robinet.
- Je recense les dégâts et photographier les biens endommagés pour votre assurance.
- Je remets en état le camping.

Publication :
Octobre 2017

Rédacteurs :
Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC (DREAL
PACA) et Michel SACHER (Cypres)

Conception graphique :
Valérie SCOTTO
www.vsdcom.fr



PHÉNOMÈNES
PLUIES INTENSES
INONDATIONS
SUR L’ARC
MÉDITERRANÉEN



LE RÔLE DU
GESTIONNAIRE
DE CAMPING



■ QU'EST-CE QUE LE RISQUE INONDATION ?

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone, due à un phénomène naturel, plus ou moins influencé par l'action de l'Homme.



Source :
Ministère chargé de l'Environnement

L'ArcMed, c'est quoi ?

15 départements particulièrement exposés en Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Occitanie et PACA.



■ A QUOI SONT DUES LES INONDATIONS ?

- Par débordement d'un cours d'eau pouvant être localement aggravé par des embâcles.
- Par ruissellement de la pluie lorsque la capacité d'évacuation du sol ou des réseaux d'eau pluvial n'est plus adaptée à la quantité d'eau à évacuer.
- Au phénomène de submersion marine.
- A une rupture d'un ouvrage hydraulique (digue ou barrage).

■ ZOOM

Octobre 2015, Alpes Maritimes :

En octobre 2015, une vingtaine de personnes ont trouvé la mort dans les Alpes Maritimes. De fortes précipitations ont atteint des cumuls impressionnants, en dépassant des hauteurs de 150 mm en deux heures dans le secteur de Cannes. Rues, routes, campings, voitures et villes ont été inondées provoquant d'importants dégâts.



AVANT LA CRISE

■ JE SUIS PROPRIÉTAIRE D'UN CAMPING, JE DOIS CONNAÎTRE LE RISQUE

- Mon camping est-il situé à proximité d'un cours d'eau, sur une commune exposée aux pluies intenses méditerranéennes et aux inondations ?
 - Je dois consulter les données disponibles : le **Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM)**, le **Dossier d'Information communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**.
 - Il y a-t-il déjà eu des événements passés qui ont sinistré ma commune, mon quartier, mon camping ? Ces événements pourraient-ils se reproduire ?
 - Je connais les 8 bons comportements en cas de pluies intenses méditerranéennes.
 - Je suis vigilant pendant les période(s) propice(s) aux débordements.
- Je dois connaître l'intensité des phénomènes naturels auxquels le camping peut être soumis :
 - Vitesse de l'eau, hauteur et débit potentiels pour les périodes de retour décennale et centennale.
 - Je consulte le **Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)**.
 - J'analyse l'ensemble de mon exploitation : certains espaces forment-ils une cuvette pouvant entraîner une inondation ? Les voies d'accès et d'évacuation sont-elles hors zone inondable ?
 - La configuration de mon camping n'aggrave-t-elle pas l'aléa ?
 - Je remplis avec soins et réponds aux obligations du **Cahier de Prescription de Sécurité (CPS)** – voir le **guide pratique national** sur : <https://www.entreprises.gouv.fr/tourisme/la-securite-des-terrains-camping>.
- J'échange avec les autorités et les organismes techniques : préfecture (**CDSSA sous-commission « Campings »**), Mairie (je vérifie que le **Plan Communal de Sauvegarde – PCS** – recense mon activité).
- Je connais les outils de vigilance météorologique à ma disposition :
 - Pluviométrie intense : vigilance Météo, RHYTMME.
 - Débordement d'un cours d'eau : Vigicrues.
 - Je demande à la mairie de m'informer lors d'un **Avertissement pluies intenses pour communes (APIC)**, ou **VigicrueFlash** (risque de crue soudaine).

■ JE SUIS PROPRIÉTAIRE D'UN CAMPING, JE ME PREPARE

- Je mets en œuvre, avant chaque saison, des actions possibles pour réduire les conséquences d'une éventuelle inondation :
 - Modifications techniques (aménagements).
 - Outils de gestion de crise (signalétique, surveillance, avertissement, communication, moyens de lutte...).
 - Choix d'un lieu de rassemblement en hauteur, protégé des pluies intenses, facilement et rapidement accessible.
 - Je mets en place un dispositif d'évacuation et des points de rassemblements ; des balisages et une signalétique simple, facile à comprendre.
- Je pré-enregistre des messages de consignes à suivre, en plusieurs langues.
- Je forme mon personnel, je m'assure qu'une intervention est possible 24h/24.
 - Formation aux premiers secours et aux bonnes pratiques.
- Je réalise un exercice de crise en début de saison.

■ J'INFORME LES CAMPEURS ET RESIDENTS SUR LES RISQUES



- J'affiche les consignes de sécurité et les 8 bons comportements en cas de pluies intenses méditerranéennes et d'inondation.
- Je distribue systématiquement des plaquettes d'information et de consignes de sécurité, en différentes langues.

